

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	31 (1923)
Heft:	8
Rubrik:	Colonne de la Croix-Rouge de Neuchâtel, exercice de deux jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les pertes matérielles et le nombre des victimes, ce qui exigera des moyens d'action proportionnés à l'importance des dommages à prévoir. Toutefois il ne faut pas perdre de vue qu'il ne saurait être question d'indemniser les personnes atteintes dans leurs biens, de la totalité des pertes matérielles, mais simplement de venir en aide aux plus nécessiteux. Et lorsqu'on songe aux sommes énormes votées chaque année par les Etats pour leur budget de guerre, on a peine à croire qu'un sérieux effort ne puisse être tenté par ces mêmes Etats dans la voie très belle que leur trace le président de la Croix-Rouge italienne. Il faut reconnaître du reste que si son projet tend à donner aux œuvres d'assistance internationale le caractère particulièrement vaste d'une sorte d'assurance mutuelle entre les peuples, les sociétés nationales de la Croix-Rouge et le Comité international travaillent depuis longtemps déjà dans une direction analogue. Dès avant la guerre mondiale nous voyons

déjà, à différentes reprises, la Croix-Rouge américaine intervenir, en dehors de son territoire national, afin de soulager les misères et les souffrances causées par les famines, les tremblements de terre, les inondations, etc., et depuis l'armistice l'action traditionnelle de solidarité des diverses Croix-Rouges — qui furent toujours à l'avant-garde en matière d'entraide internationale — n'a cessé de grandir et de s'affirmer au sein des populations les plus diverses.

En venant en aide aux pays éprouvés, en soulageant sans compter les souffrances de millions de malheureux, ces admirables institutions ont, de longue date, préparé la voie à la réalisation pratique de la généreuse initiative du sénateur Ciraolo, et combien plus efficace deviendra leur intervention lorsqu'un organisme central puissamment outillé et régulièrement informé se trouvera en mesure de soutenir, de coordonner et de diriger leur effort.»

Les examens de la session de printemps de l'Alliance suisse des gardes-malades

Les examens pour infirmiers et infirmières ont eu lieu à Zurich, Berne et Bâle. Les candidates étaient au nombre de 38. Cinq ont reçu la note « très bien », 17 sont sorties avec « bien », 12 avec la note « suffisant » ; enfin 4 ont échoué, soit le 10 % seulement.

Les examens pour releveuses et gardes de nourrissons à Zurich ont eu à s'occuper de 17 candidates, dont deux ont échoué.

Colonne de la Croix-Rouge de Neuchâtel, exercice de deux jours

Le 16 juin, à 14 heures, la colonne est rassemblée devant le collège de la Maladière. Un grand camion — obligéamment mis à sa disposition par la maison

Reutter & Dubois, à qui nous devons une vive reconnaissance — attend ses occupants. 24 sous-officiers et soldats sont présents. En quelques minutes, tout le ma-

tériel est chargé, et chacun s'installe tant bien que mal. En route pour Payerne! Course sans histoire, sauf pour les participants qui paraissent avoir un faible pour ce genre de locomotion.

Devant la ville, tout le monde descend; la colonne traverse fièrement les rues et prend la direction d'Estavayer. La fière allure disparaît cependant bien vite, car le ciel ouvre ses écluses, et la colonne est douchée à fond. Pluie et grêle ne réussissent pourtant pas à abattre la bonne humeur, et c'est pleine d'entrain que, quelque deux heures plus tard, la colonne fait son entrée à Estavayer.

A l'ouvrage immédiatement! La tente-baraque est montée; il y a bien un peu de flottement dans la répartition des rôles et des diverses pièces, on manque un peu de routine; au bout d'une heure pourtant, tout est en place.

Chacun a bien gagné l'excellente soupe qu'ont préparée deux cuisiniers improvisés, et on lui fait honneur. Puis prise du cantonnement; épaisse couche de paille, sur et dans laquelle tout le monde s'étend avec délices, après quelques instants de déconsignation.

Le lendemain, diane à 6 heures et chocolat. Puis reprise en main de la petite troupe par une heure d'école de soldat; on a besoin de s'assouplir, et c'est le départ pour une colline voisine. Durant quelques heures, on y exerce la relève et le transport de blessés, ainsi que l'exploration méthodique d'un champ de balaille. Le temps est favorable, la vue de tous côtés des plus pittoresques, aussi chacun en met avec ardeur. La matinée se ter-

mine par un long transport à travers la campagne, par terrain accidenté, qui ramène nos pseudo-blessés à la tente, où ils sont installés confortablement.

Un public sympathique suit nos exercices, examine avec intérêt notre modeste installation, sans oublier les plaisanteries d'usage à l'adresse de nos malades.

Le savoureux dîner est alors attaqué avec l'appétit que l'on pense, après quoi nos brancardiers se délassent pendant une heure de liberté.

A 2 h. 30, la tente est démontée, rechargeée sur notre camion, et c'est le départ. Course pittoresque sur tout le pourtour du lac de Neuchâtel, retour à la Maladière, contrôle du matériel et licenciement.

J'ai été agréablement surpris, en assistant à cet exercice, de constater la bonne humeur, l'entrain et surtout la bonne volonté de nos brancardiers. Chacun a fait de son mieux.

Cette constatation n'exclut point certaines critiques. Nos sous-officiers n'ont pas la routine du commandement, l'exécution s'en ressent. Nos hommes doivent devenir plus militaires; le montage de la tente et surtout les exercices de transport à bras sont des exercices qu'il faut reprendre souvent, si nos brancardiers veulent être dignes de ce nom. Et je ne regrette qu'une chose: c'est que nos budgets ne nous permettent pas de faire plus souvent des exercices de deux jours, car ils donnent à nos hommes l'impression d'être soldats et ce sont les plus profitables.

BILLETER, major.

Appel aux soldats du service de santé

En dehors du service, le fusilier doit cultiver ses aptitudes au tir, de même le soldat du service de santé doit développer, en dehors des écoles et des cours, ses